

Sommaire

- [Actualité](#)
- [Météo](#)
- [INFO Viti Gel](#)
- [Phénologie](#)
- [Excoriose](#)
- [Mange-bourgeons](#)
- [Biodynamie](#)
- [Vu au vignoble](#)

Actualités

• Contacts des conseillers viticoles du vignoble nantais :

- ⇒ Célia BREGEON : 06 45 77 22 18 (conseil phyto, Mes Parcelles)
- ⇒ Céline BOUCTON : 06 99 59 20 65 (HVE)
- ⇒ Florent BANCTEL : 06 45 70 36 42 (bio, entretien du sol)
- ⇒ Mathieu JEHANNO : 06 11 21 88 59 (bilan carbone, Mes Parcelles)
- ⇒ Nicolas MECHINEAU : 06 75 07 37 36 (Mes Parcelles, Terra Vitis)
- ⇒ Pauline ARDOIS : 06 23 80 34 19 (BSV, fertilisation)
- ⇒ Sonia DEBUISSY : 06 45 70 36 42 (conseil phyto)

• Entretien du sol : un webinaire sur mesure à revoir sur notre site

L'équipe de conseillers viticoles de Clisson a diffusé en février un webinaire afin de vous informer des dernières évolutions réglementaires concernant le désherbage en viticulture et de faire le point sur le matériel disponible et son utilisation. Différentes stratégies de pratiques culturales sont également proposées pour vous permettre d'entamer plus sereinement cette nouvelle saison viticole. Les vidéos et les présentations sont en accès libre sur le site de la CAPDL sous le titre « [Entretien du sol - Le désherbage chimique et les nouvelles restrictions d'usage en viticulture - février 2022](#) », ainsi que sur la chaîne Youtube de la CAPDL sous les titres « [Réglementation et matériel de pulvérisation en viticulture](#) » et « [Stratégie de désherbage en viticulture \(alternatives au glyphosate\)](#) ».

• Référentiel produits phytosanitaires 2022

Le référentiel des produits phytosanitaires 2022 est disponible sur la page [Info Viti Ariane \(44\)](#). Vous pouvez le télécharger directement [ici](#). Il vous sera utile pour connaître toutes les informations réglementaires sur les produits phytosanitaires.

Météo

Date	Prévisions	Températures min/max	Précipitations min/max	Vent dominant		Notre avis
Mercredi 29		9/13	0-5 mm	↓	15-20 km/h	☹️
Jeudi 30		2/9	0-10 mm	↙ ↓	30-35 km/h	☹️
Vendredi 31		0/8	0-2 mm	↓	25-40 km/h	☹️
Samedi 1	 	-2/8	0-2 mm	↓	10-15 km/h	😊
Dimanche 2	 	-2/8	0-2 mm	↙ ↓	10-15 km/h	😊
Lundi 3		1/11	0 mm	↙	10-15 km/h	😊

Condition de pulvérisation : bonne 😊 / moyenne 😊 / mauvaise ☹️

Sources : compilation de données météo issues de MétéoFrance, Météociel et Météoblue.

InfoViti Gel

La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire met en place à partir de cette année un bulletin d'alerte gel « INFO Viti Gel » dont le but est d'apporter des informations précises en termes de prévision météo et de conseil technique.

Nous nous appuyons sur le modèle WeeFrost. Ce modèle se base sur au moins 2 ans de mesures d'un capteur et surtout des différences de prévisions par rapport aux températures réellement enregistrées pour « corriger » les prévisions météo classiques. Nous avons sélectionné plusieurs points (voir carte ci-dessous) en Loire-Atlantique sur lesquels nous aurons les prévisions corrigées concernant le risque de gel à 4 jours.



Vous trouverez dans le bulletin InfoViti Gel au plus proche des événements climatiques. Celui-ci vous donnera :

- Les prévisions de risque à 4 jours sur chacun de ces 5 points,
- La nature du gel à venir,
- Un rappel des stades observés selon les cépages et le seuil de vulnérabilité au gel qui leur correspond,
- Les températures de déclenchement et des conseils sur l'utilisation des moyens de lutte.

Type de gel annoncé

Une descente d'air polaire est annoncée pour Jeudi 31 mars jusqu'au Mardi 5 avril. Cette masse d'air froide est rabattue par vent de Nord-Est avec des chutes de neiges possibles. Il s'agirait donc d'un risque de gel advectif pour les premiers épisodes de gel annoncés. Des précisions seront apportées dans le prochain bulletin INFO Viti Gel. D'après Weather Mesure : « L'offensive du froid se confirme maintenant et la fiabilité des modèles est assez haute. L'intensité de cette vague de froid reste encore incertaine. »

Vent : force et orientation

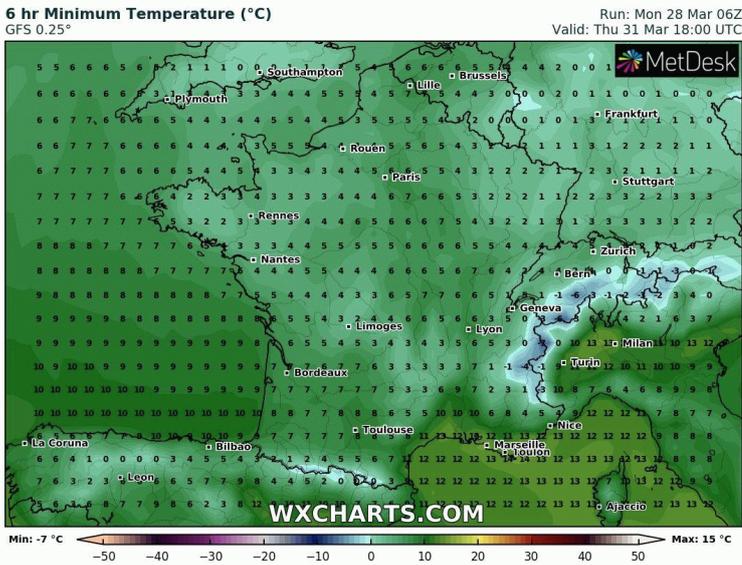


(Source : Windy au 29/03 Pour Vallet)

À partir de vendredi, le vent sera moyen à fort (jusqu'à 34 km/h en rafale) et de secteur Nord à Nord-Nord-Est.

INFO Viti Gel (suite)

Température minimale à 2 m

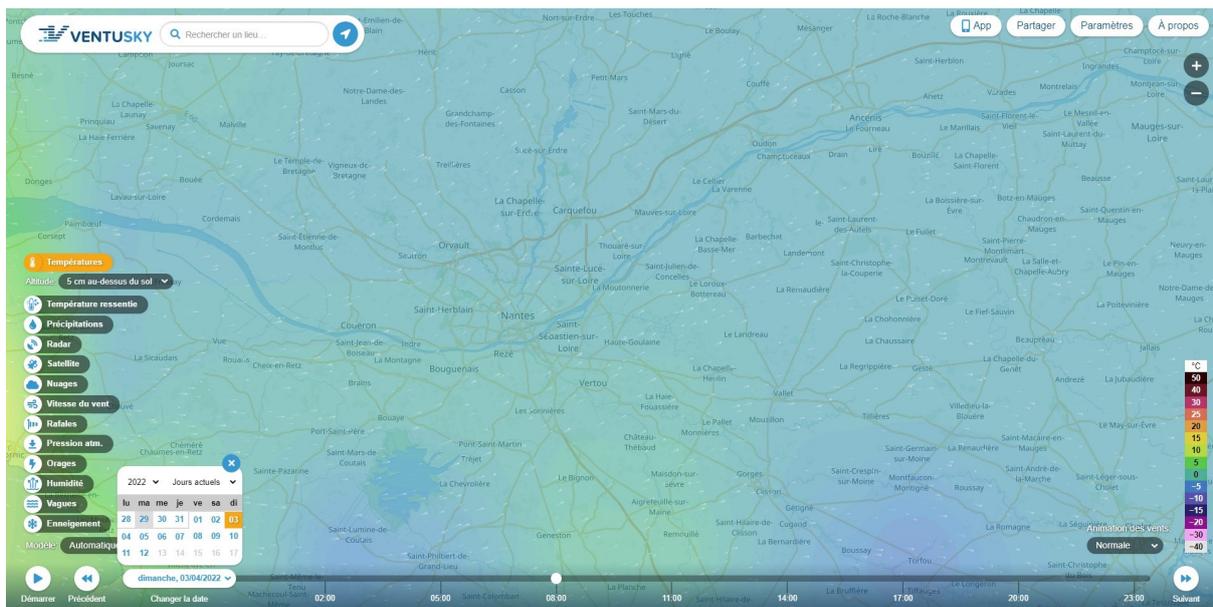


Pour visualiser l'animation GIF, cliquez sur ce lien puis téléchargez : <https://we.tl/t-GhdBEsRHAt>

Les températures minimales à 2 m descendraient entre 0 °C vendredi, -1 °C samedi et -2 °C dimanche.

Attention : Le gel advectif peut occasionner des températures négatives dès minuit/2h du matin. Le déclenchement des méthodes de lutte pourrait donc avoir lieu plus tôt que lors de gel radiatif de petit matin.

La température au sol



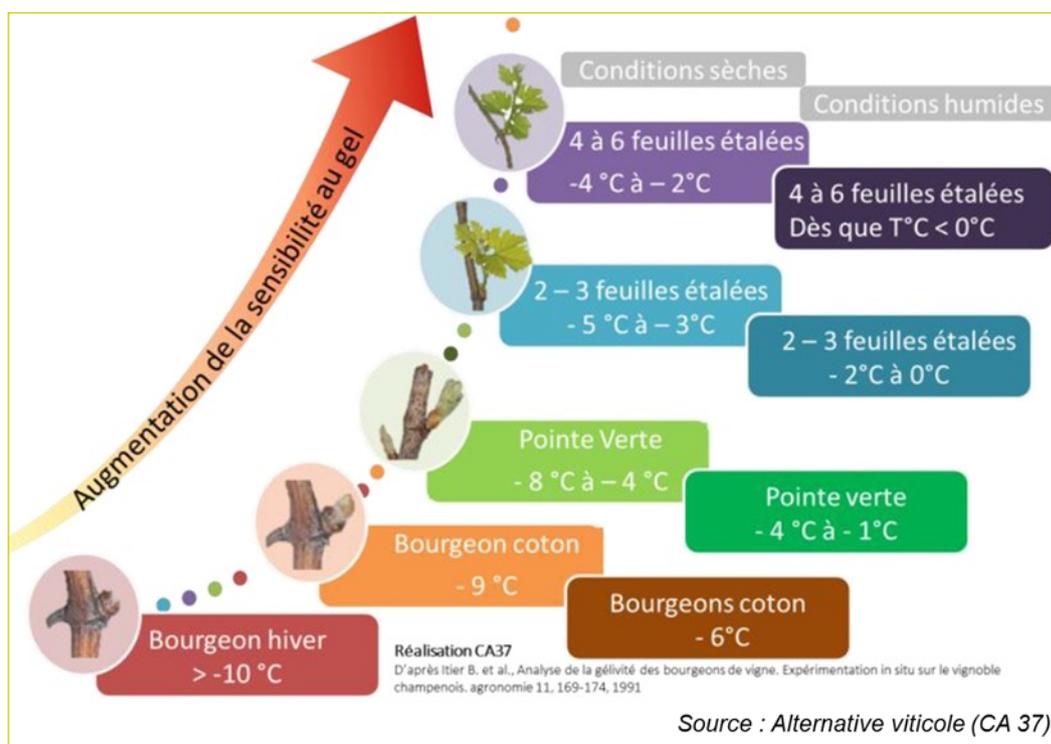
En Loire-Atlantique, les températures au sol seraient entre -1 °C et -2 °C.

Conseils techniques

- ⇒ Organisez-vous pour protéger vos parcelles aux stades phénologiques les plus avancés (06 - Eclatement du bourgeon).
- ⇒ Si le gel est advectif, il n'y a pas d'inversion thermique car le vent brasse toutes les couches d'air. Il faut faire des points de chaud dans les parcelles en cercle concentrique à 40 m d'une tour antigel puis 80 m (8 à 10 braséros). Vous pouvez renforcer la densité côté Nord de la tour antigel.
- ⇒ Ne plus travailler le sol.

INFO Viti Gel (suite)

Conseils techniques (suite)



En cliquant sur l'image, retrouver le forum « **Protection contre le gel en viticulture. Retour d'expériences au vignoble en 2021** » présenté au SIVAL 2022 et animé par les conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.



En cliquant sur l'image ci-contre, télécharger la **fiche technique gel**, éditée en mars 2020. Elle recense différentes techniques à mettre en place au vignoble pour limiter les risques de gelées.



En cliquant sur l'image ci-contre, retrouver le webinar sur les moyens de lutte contre le gel dans le vignoble Nantais, datant du printemps 2021.

Phénologie

Les températures très douces de ces dernières semaines ont hâté le gonflement des bourgeons. Sur toutes les parcelles observées, les bourgeons ne sont plus en dormance. Cependant le stade d'avancement des bourgeons reste très hétérogène avec de grandes disparités sur une même baguette.

Cépage	Stade phéno. (système E-L)
Melon de Bourgogne	03 - Bourgeon dans le coton
Folle Blanche	Entre 02 et 03 - Début gonflement du bourgeon et bourgeon dans le coton
Chardonnay	05 - Pointe verte



Côt / Malbec : bourgeon dans le coton



Melon de Bourgogne : pointe verte



Melon de Bourgogne : pointe verte

Excoriose

Peu de symptômes observés sur le vieux bois au sein des parcelles du réseau, à part quelques parcelles avec un historique.

Pour occasionner des contaminations sur les rameaux de l'année il faut réunir 3 conditions ; la période de haute sensibilité est atteinte (06 - Eclatement des bourgeons), plus de 10 % des ceps observés sont contaminés et des pluies significatives sont annoncées.

Le seuil d'intervention est atteint quand au moins 15 % des ceps sont contaminés depuis 2 à 3 ans.

Si vous atteignez le seuil d'intervention et que les 3 conditions sont réunies vous pouvez envisager une intervention.

Stratégies de protection

- Utiliser des spécialités à base de Fosétyl-Al et de Folpel (ex : Mikal Flash 0,3 kg/hL), à positionner 1 fois quand 40 % des bourgeons de la base ont atteint le stade 06 - Eclatement des bourgeons.
- Utiliser des produits à base de métirame (ex : Polyram DF 0,3 L/hL) à positionner 2 fois ; 1^{ère} application quand 50 % des bourgeons ont atteint le stade 06 - Eclatement des bourgeons et 2^{nde} application quand les bourgeons ont atteint le stade 09 - 2 à 3 Feuilles étalées et si pluies ou fortes rosées annoncées.
- Procéder à 1 ou 2 applications de soufre mouillable (ex Kumulus DF 0,75 kg/hL ou Thiovit Jet Microbilles 1,25 kg/hL) aux stades 06 - Eclatement des bourgeons et 09 - 2 à 3 Feuilles étalées. La pulvérisation doit être ciblée sur la zone de taille et mouiller abondamment les bourgeons. Il est conseillé d'utiliser des panneaux récupérateurs.



Symptômes d'excoriose en « tablette de chocolat »

Prophylaxie

Au moment de la taille, l'élimination et l'évacuation des rameaux présentant des symptômes permet de lutter contre les contaminations, notamment pour les cépages sensibles (Cabernet Sauvignon, Chardonnay, Folle Blanche, Sauvignon blanc, ...). Le nettoyage du sécateur entre différentes parcelles limite les risques de propagation du champignon.

Mange-bourgeons

Plusieurs mange-bourgeons ont été observés sur les parcelles : des boarmies et une chenille défoliatrice.

Des dégâts ont été recensés sur 30 % des parcelles. Pour la majorité, seuls 1 à 2 % des ceps sont atteints. Sur quelques parcelles, on retrouve des niveaux un peu plus importants ; 8, 12 et 18 %.

Le seuil d'intervention est de 15% des ceps avec au moins un bourgeon mangé.

Prophylaxie

Le travail du sol sous le rang peut être considéré comme un moyen prophylactique pour lutter contre les mange-bourgeons qui se réfugient au sol, au niveau des pieds des ceps durant la nuit; cela perturbe leur activité.



Boarmie bien fondue dans le décor.



Chenille défoliatrice avec le bourgeon mangé.



Dégâts de mange-bourgeons.

Préparation à base de plantes et biodynamie



➤ Décoction de prêle et lune de Pâques

La prêle des champs (*Equisetum arvense*) est une substance de base notamment employée en viticulture pour ses propriétés antifongiques. De nombreux vigneron appliquent une décoction sur le sol la semaine avant Pâques.

La Société de Viticulture du Jura a réalisé 6 années d'essai sur l'intérêt de la décoction de prêle pulvérisée au sol pour **limiter le développement de l'inoculum de mildiou et retarder la germination des œufs**. Les trois dernières années d'essai n'ont pas montré de différence dans la date de maturation des œufs entre les modalités avec ou sans décoction de prêle, contrairement aux premières années d'essai. Concernant le potentiel germinatif des œufs, il semblerait qu'il soit plus faible pour la modalité avec application de décoction de prêle (Jura'Vignes, Société de viticulture du Jura).

Comment réaliser une décoction de prêle ?

- 100 g de prêle sèche par hectare
- Une macération de quelques heures à 1 jour avant la cuisson renforcerait son efficacité
- **Cuire à feu doux dans 3 à 5L d'eau de pluie en laissant frémir durant 30 mn** dans un récipient couvert
- Laisser refroidir puis **filtrer**
- **Diluer au 10^{ème}** jusqu'à obtention d'une couleur de thé moyenne (idéalement 1 partie pour 9 parties d'eau)
- **Dynamiser pendant 20 min juste avant d'épandre**
- **Pulvériser** sur le sol avec une buse de diamètre assez gros afin d'avoir de grosses gouttes



Retrouvez plus de plantes et usages dans le Cahier technique « Les extraits végétaux en viticulture, situation en 2019 », Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, disponible [ici](#)

Préparation à base de plantes et biodynamie (suite)

➤ Bouse de corne (500 et 500P)

La bouse de corne occupe une place primordiale dans les pratiques biodynamiques, car **elle s'adresse au sol et aux racines de la plante**. Cette préparation a un rôle structurant sur le sol, favorise l'activité microbienne et la formation d'humus. Elle régule aussi le pH et stimule la croissance générale du système racinaire, en particulier l'enracinement vertical.

Au moins deux applications par an sont préconisées :

- **Au printemps, aux alentours du débourrement.**
- A l'automne, le plus tôt possible après les vendanges.

L'application doit se faire en conditions de sols suffisamment humides et réchauffés, en soirée, pas avant 17h, heure d'été et 16h, heure d'hiver. On peut essayer de privilégier une période de lune descendante et les jours racine, mais ce n'est pas primordial.

Préparation et application

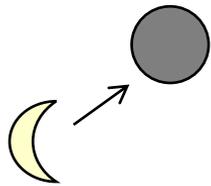
Pour 1ha, on utilise 100g de préparation pour 25 à 35L d'eau.

L'eau doit être non calcaire, la moins minéralisée possible et chauffée à 35-37 °C.

La préparation doit être diluée dans l'eau tiédie et dynamisée pendant 1h. Il faut ensuite la filtrer soigneusement avant de la pulvériser, dans les 2h qui suivent la dynamisation, sur le sol et à basse pression (de 0,5 à 1bar).

➤ Calendrier lunaire et planétaire

Nous commençons cette semaine en lune ascendante. La lune sera décrois sante jusqu'à vendredi 1^{er} avril, jour de nouvelle lune.



A noter cette semaine :

- Nouvelle Lune le vendredi 1 avril
- Nœud lunaire lundi 4 avril

Les jours fruits, fleurs, feuilles et racines se répartissent cette semaine comme suit:

Mardi 29	Merc. 30	Jeudi 31	Vend. 01	Sam. 02	Dim. 03	Lundi 04	Mardi 05
							

Sources: Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

odynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

Vu au vignoble



Présence des coccinelles sur les ceps

Message rédigé par l'équipe des conseillers viticoles :

Sonia Debuissy, Célia Brégeon, Florent Banctel, et grâce aux observations de toute l'équipe.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter :
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Service Viticulture 8 avenue du Général Leclerc - 44190 Clisson
Tél : 02.53.46.60.05 - Fax : 02.53.46.64.09

🌱 techniques alternatives et 🚫 absence de techniques alternatives

Base d'observations : parcelles situées en Loire-Atlantique et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire>
Observations du Bulletin santé du végétal N°1 du 28/03/2022

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>. Vous pouvez également consulter le guide des produits phytosanitaires disponibles sur le site de la chambre d'agriculture <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2974282>.

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

Enjeux environnementaux, se référer à : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/agriculture-pays-de-la-loire/reglementation/>

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques : https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action

Avec la participation financière de :

